



Direction Interdépartementale des Routes  
Massif Central

Clermont-Ferrand, le 14 mai 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN 102 – Aménagement du carrefour giratoire de Nolhac la nuit du 20 au 21 mai 2019 et la journée du 23 mai 2019**

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central vous informe des perturbations de circulation prévisibles sur la route nationale 102 au droit du chantier de l'aménagement du carrefour giratoire de Nolhac au PR 32+300, en limite des territoires des communes de Saint-Paulien et de Borne, du lundi 20 au jeudi 23 mai 2019.

La route nationale 102 sera fermée à la circulation pendant :

- **la nuit du lundi 20 au mardi 21 mai entre 20 heures et 6 heures,**
- **la journée du jeudi 23 mai entre 6 heures et 20 heures.**

La circulation sera rétablie dans les conditions actuelles en dehors de ces plages horaires.

Pendant toute la durée de ces fermetures, la circulation de tous les véhicules sera réglementée avec la mise en place de déviations entre le Puy-en-Velay et Coubladour et s'effectuera comme suit :

- sens Le Puy-en-Velay – Clermont Ferrand dit ‘sens 1’ :
  - depuis le carrefour de Nolhac RN102, déviation par RD 906 et RD13 via Saint-Paulien,
  - puis RD27 via Darsac jusqu'au carrefour de Coubladour,
- sens Clermont Ferrand - Le Puy-en-Velay dit ‘sens 2’ :
  - depuis le carrefour de Coubladour RN102, déviation par RD906 jusqu'au carrefour des Fangeas et par la RN88 jusqu'au Puy-en-Velay.

Ces fermetures de la route nationale 102 permettra de réaliser les travaux préparatoires.

**Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux, pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.**

**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.**

